

Paris, le 2 juillet 2008

## **Communiqué de presse**

# **Faits marquants sur les premiers mois d'expérimentation du revenu de Solidarité active**

Les **données issues des premiers mois d'expérimentation** du revenu de Solidarité active (au 31 mars 2008), apportent des **informations positives et encourageantes**.

- **Le taux moyen de retour à l'emploi dans les zones d'expérimentations est toujours supérieur d'au moins 25% aux zones témoins**

	Nombre de zones considérées	Zone expérimentale Taux de retour à l'emploi	Zone témoin Taux de retour à l'emploi	Ecart relatif par rapport au taux en Zone témoin
Décembre 2007	11 (6 dpts)	2,87	2,25	+27%
Janvier 2008	19 (12 dpts)	3,49	2,23	+ 56%
Février 2008	28 (18 dpts)	2,44	1,86	+ 31%
Mars 2008	41 (28 dpts)	2,77	2,21	+ 25%

Bien qu'il soit trop tôt pour en tirer un enseignement définitif, on constate que les écarts sont systématiquement positifs; le « Comité national d'évaluation des expérimentations » est en train de vérifier le caractère significatif de ces écarts. Les données des prochains mois permettront de vérifier si l'écart est durable...

- **Le rSa concerne principalement des personnes qui étaient au RMI depuis longtemps.**

**Près des 2/3 des bénéficiaires du rSa, et qui donc travaillent ou ont repris un emploi, étaient au RMI depuis plus de 2 ans, dont 1/3 depuis plus de 4 ans.**

Cela bat en brèche l'idée selon laquelle le rSa ne concernerait que des personnes proches de l'emploi, n'étant que transitoirement dans le dispositif du RMI.

- **Les durées de travail ne semblent pas plus courtes dans les zones expérimentales**

**Les revenus du travail des personnes qui reprennent un emploi ne sont pas plus faibles dans les zones expérimentales que dans les zones témoins.**

**On ne constate donc pas d'augmentation des emplois à temps partiel**, qui serait liée soit au fait que les personnes concernées accepteraient des emplois de moindre qualité, soit au fait que les employeurs utiliseraient un "effet d'aubaine" pour accroître les emplois à temps partiel.

Par exemple, dans le Loir et Cher, 50% des emplois sont à temps plein et 34% sont supérieurs à un emploi mi-temps. D'autres départements ont des résultats plus contrastés mais qui ne sont pas spécifiques à la zone d'expérimentation par rapport à la zone témoin.

1

## **Contact Presse**

**Haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté**

Patrick Chanson

Tel. 01 44 38 14 17 / Email: [patrick.chanson@pm.gouv.fr](mailto:patrick.chanson@pm.gouv.fr)

- **L'expérimentation du rSa met en évidence l'importance des allocataires du RMI qui travaillent.**

Dans les zones expérimentales où le rSa concerne des personnes qui avaient déjà une activité professionnelle au moment du démarrage de l'expérimentation, on constate que la proportion d'allocataires du RMI en emploi représente le quart de l'ensemble des allocataires

- **Le rSa constitue un gain financier significatif.**

Le rSa ne vient pas se substituer **aux revenus du travail**. Le rSa est un « plus » **immédiat** qui peut se traduire par une augmentation de revenu mensuel de 100 à 200 euros en moyenne.

### **Chiffres clés**

**131 000 allocataires sont concernés par l'expérimentation du rSa**, soit 111 000 allocataires du RMI et 20 000 allocataires de l'API ;

**12 400 ménages** sont dans le dispositif rSa ;

**2/3** des personnes au rSa étaient **au RMI depuis plus de 2 ans, dont 1/3 depuis plus de 4 ans** ;

**60%** des bénéficiaires du rSa sont des **femmes** ;

Sur les mille premiers contrats signés, **28% sont en emploi durable**.

### **Contact Presse**

**Haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté**

Patrick Chanson

Tel. 01 44 38 14 17 / Email: [patrick.chanson@pm.gouv.fr](mailto:patrick.chanson@pm.gouv.fr)